

De l'idée au projet

Accompagnement collectif

Objectifs

Construire un plan d'actions concret pour passer de l'idée au projet d'une installation agricole

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Journée 1 : Quels sont les contours de mon projet ? Quelles compétences je dois mobiliser et comment ?

MATIN : introduction et définition de projet

- Dessiner et présenter son idée de projet
- Identifier les motivations et freins de son projet pour préciser les thématiques à approfondir
- Initier un schéma de plan d'action

APRÈS-MIDI : se former, se faire accompagner, rencontrer

- Identifier ce qu'on a déjà acquis et ce qu'on souhaite acquérir
- Connaître les différents moyens pour acquérir la Capacité Professionnelle Agricole et/ou avoir accès à la formation agricole
- Identifier l'offre de formation et d'accompagnement en fonction de ses besoins
- Compléter son plan d'action et échanger avec le reste du groupe

Journée 2 : Quel foncier et quels statuts pour mon projet ? Comment sécuriser mon projet ?

MATIN : faire-valoir, recherche et analyse de foncier

- Connaître les différents modes de faire-valoir (commodat, fermage, achat individuel ou collectif)
- Identifier le rôle des syndicats dans l'acquisition de foncier, focus sur les commissions SAFER : intervention prévue de Fanny Rhoné de la Confédération Paysanne de Haute-Garonne, en charge de l'appui aux passages en commission SAFER

- Elaborer sa stratégie de recherche, de sécurisation ou d'amélioration de son foncier : quels contacts, quelles étapes, quelles règles (déclaration, constructibilité, etc.)

- Définir et hiérarchiser ses critères de recherche de foncier en fonction de son projet
- Analyser un foncier en amont de son utilisation via des acteurs et des plateformes (google maps, géoportail, BRGM, etc.)
- Compléter son plan d'action et échanger avec le reste du groupe

APRÈS-MIDI : introduction aux statuts agricoles

- Distinguer les différents statuts sociaux
- Distinguer les différents statuts juridiques agricoles et cas des diversifications agricoles, démarches de création d'entreprise
- Distinguer les statuts fiscaux : revenu et TVA et démarches
- Compléter son plan d'action et échanger avec le reste du groupe

Journée 3 : Quels droits sociaux pour moi ? Quel dimensionnement pour un projet viable et réalisable ?

MATIN : approfondissement sur les statuts sociaux

- Intervention de Cendrine Lescoute, conseillère installation de la MSA Midi-Pyrénées Sud

- Préciser les droits sociaux, cotisations et démarches de chaque statut social
- Identifier le statut adapté à ses besoins et à son projet ainsi que le statut des proches (conjoint.e, associé.e, enfants, parents, ami.e.s, etc.)

APRÈS-MIDI : introduction au prévisionnel économique pour le dimensionnement de son projet

- Identifier l'architecture d'un prévisionnel économique et ses objectifs pour la réalisation de son projet
- Connaître les différentes aides agricoles européennes, régionales et départementales (montants, accessibilités, conditions) et identifier les aides à mobiliser et quand les mobiliser
- Compléter son plan d'action et échanger avec le reste du groupe

Journée 4 : Rencontre avec un paysan et mise en place d'un plan d'action pour son projet

MATIN : visite de ferme

- Analyser le fonctionnement de la ferme de Thomas Broué de Légumes en Salat à Montsaunes

- Analyser le parcours du paysan pour comprendre concrètement les implications des choix d'installation

APRÈS-MIDI : mise en place d'un plan d'actions précis personnalisé

- Identifier des actions à mettre en place par chacun.e, comment et dans quel ordre ?

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Haute-Garonne

Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 10/03/2023

Tarifs

Inclus dans le contrat d'accompagnement - se renseigner auprès de l'ADEAR 31

Plus de renseignements

Esther Roccella

adear31@fadear.org

21 rue de la République

31 270

Frouzins

Tel. 07 85 05 52 72

N° d'organisme de formation : Formation portée par l'ARDEAR Occ, N°OF : 91 30 02 803 30

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

- Mettre en place d'un échéancier sur les années à venir pour la réalisation de son projet , échanger avec les autres participants pour compléter son propre plan d'actions et explorer d'autres réalités

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

15 mars 2023 09:30 - 16:30	Communauté de Communes du Volvestre 31390 Carbonne	Esther Roccella, Accompagnatrice Installation
16 mars 2023 09:30 - 16:30	Communauté de Communes du Volvestre 31390 Carbonne	Esther Roccella, Accompagnatrice Installation
22 mars 2023 09:30 - 16:30	Communauté de Communes du Volvestre 31390 Carbonne	Esther Roccella, Accompagnatrice Installation
23 mars 2023 09:30 - 16:30	Communauté de Communes du Volvestre 31390 Carbonne	Esther Roccella, Accompagnatrice Installation

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ / Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))